

UN RETOUR QUI FAIT PLAISIR À TOUT LE MONDE!



**RETOURNEZ LES BOÎTES IVOMECS® ET/OU EPRINEX® ET Merial
REMETTRA À VOTRE CLUB 4-H/AJRQ 10 \$ PAR EMBALLAGE**

Amassez des fonds pour votre club 4-H et Association des Jeunes Ruraux de Québec (AJRQ) en récupérant les boîtes des contenants de Solution à verser IVOMECS et EPRINEX : pour chaque emballage admissible reçu, Merial fera un don de 10 \$ à votre club 4-H ou AJRQ. Il s'agit d'un moyen facile et rapide d'obtenir des fonds pour votre club! Consultez le verso pour tous les détails.

Pour obtenir un formulaire de soumission ou de plus amples renseignements, visitez
www.ivomec-4h.com OU www.eprinex-4h.com

 **ivomec**[®]
fait de bien bonnes choses



 **Eprinex**[®]

AMASSEZ DES FONDS POUR VOTRE CLUB 4-H ET ASSOCIATION DES JEUNES RURAUX DU QUÉBEC (AJRQ) EN 5 ÉTAPES FACILES :



1. Récupérez les emballages des contenants de Solution à verser **IVOMEC**® de 2,5 litres, de 5 litres et de 20 litres et les emballages des contenants de Solution à verser **EPRINEX**® de 2,5 litres et de 5 litres achetés cette saison pour le traitement automne/hiver, et ce jusqu'au et incluant le 29 février 2012.

Remarque : Les contenants de Solution à verser IVOMEC et EPRINEX doivent être conservés dans leur emballage d'origine afin de les protéger de la lumière. Récupérez les boîtes de carton seulement une fois que les contenants qu'elles contiennent sont complètement vides.

2. Découpez la partie de l'emballage qui comprend le numéro de lot et la date de péremption, le logo de Merial, le format (2,5 litres, par exemple) et une partie du logo « Tête de bovin ».



3. Écrivez votre nom au verso de chaque emballage.



4. Remplissez un formulaire de soumission que vous pouvez vous procurer auprès de votre club 4-H/AJRQ ou en ligne (www.ivomec-4h.com ou www.eprinex-4h.com).

5. Postez le formulaire et les emballages à l'adresse suivante :

Merial 4-H/AJRQ « Un carton pour un don »
Merial Canada Inc.
Service à la clientèle
20 000 Clark Graham
Baie d'Urfé, QC H9X 4B6



Envoyez autant d'emballages que vous le voulez, aussi souvent que vous le voulez. Chaque envoi doit comprendre un formulaire de soumission dûment rempli. Les emballages doivent être postés au plus tard le 29 février 2012 (le cachet de la poste en faisant foi). À la fin du programme, un chèque sera remis à votre club 4-H/AJRQ pour tous les emballages admissibles reçus.

Pour obtenir un formulaire de soumission ou des renseignements additionnels, visitez les sites suivants : www.ivomec-4h.com OU www.eprinex-4h.com

